

Subsides

Je m'attends actuellement à ce que les recettes budgétaires augmentent d'environ 13 p. 100 en 1978-1979. Le fait que la réduction de \$100 par contribuable ait affecté principalement les recettes d'impôt personnel de 1977-1978 se traduira par une croissance relativement rapide de ces dernières en 1978-1979. Le déficit budgétaire ne devrait guère varier par rapport à 1977-1978. Cependant, nos besoins de financement, sans tenir compte des opérations de change, augmenteront sensiblement en raison de la nécessité de verser quelque 2.6 milliards de dollars en intérêts courus et bonis payables sur les obligations d'épargne du Canada échéant le 1^{er} novembre 1978. Nous nous attendons à ce que nombre de Canadiens voudront remplacer cet argent en obligations d'épargne du Canada, et nous les y encouragerons. Nous prévoyons donc que ces obligations couvriront cette année une plus grande proportion de nos besoins qu'au cours des deux années précédentes.

Étant donné qu'à la fin de février notre trésorerie totalisait 5.2 milliards de dollars, soit un niveau relativement élevé, les pouvoirs d'emprunt demandés devraient permettre au gouvernement de planifier et d'effectuer de façon ordonnée la gestion de la dette publique. La partie inutilisée des droits d'emprunt existants et la nouvelle autorisation de 5 milliards de dollars sollicitée actuellement couvriront les besoins de financement intérieur en 1978-1979, tout tirage sur l'ouverture de crédit de 1.5 milliard de dollars américains et l'emprunt de 750 millions de dollars américains négocié en ce moment.

Nos emprunts au Canada sont terminés pour l'année financière en cours, si l'on excepte les bons du Trésor qui seront offerts lors des deux dernières adjudications du mois de mars. Le gouvernement a augmenté d'environ 8.2 milliards de dollars, jusqu'ici, l'encours de sa dette intérieure. Les nouvelles émissions d'obligations négociables et l'accroissement des bons du Trésor, en termes nets, représentaient à peu près 3.5 milliards de dollars et 2.9 milliards de dollars respectivement. Le reste de l'augmentation a été fourni par les obligations d'épargne du Canada, dont l'encours s'est accru de 1.8 milliard de dollars pendant l'année financière.

Nous prévoyons faire face à une partie de nos besoins financiers de 1978-1979 par des prélèvements sur notre trésorerie. Le solde proviendra du programme en cours d'augmentation des adjudications hebdomadaires de bons du Trésor, de nouvelles émissions d'obligations négociables de temps à autre et de la campagne périodique d'obligations d'épargne du Canada à l'automne.

[Traduction]

Voilà, monsieur l'Orateur, la déclaration que je voulais faire ce soir sur le pouvoir d'emprunt. En l'occurrence on demande à emprunter 5 milliards de plus.

Je tiens à faire une observation avant de terminer, parce que quelqu'un s'est exclamé «Quelle honte». Je voudrais bien que l'intéressé m'explique comment il parviendrait à emprunter un montant moindre tout en réduisant les impôts de 2 milliards de dollars encore, comme le propose son parti. C'est complètement absurde de dire que son parti réduira les impôts de 2 milliards de dollars et du même coup de s'exclamer parce que le pays emprunte trop à l'heure actuelle. Le député ferait bien de savoir ce qu'il veut.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): C'est aujourd'hui un jour sombre, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

[M. Chrétien.]

M. Stevens: Ai-je la parole, monsieur l'Orateur? C'est aujourd'hui un jour sombre pour le Parlement et le peuple canadiens. Le 20 octobre, le ministre des Finances (M. Chrétien) a décidé de faire, en guise d'intervention dans le débat du moment, ce qu'il qualifie maintenant d'exposé budgétaire, sans donner au Parlement les six jours de débat qui suivent normalement l'exposé budgétaire.

Ce soir, en guise d'intervention sur le bill à l'étude, le ministre a donné un aperçu des recettes et des dépenses publiques pour l'année financière 1979 sans encore une fois, je le souligne, donner à la Chambre le privilège qui serait normalement le sien si le gouvernement avait le courage de présenter un budget. Nous n'avons donc pas l'occasion de débattre la politique budgétaire du ministre.

Non seulement le ministre a placé sa déclaration dans ce contexte, mais il a obstinément refusé aux députés le privilège de lui poser des questions. Il a refusé à la Chambre le privilège de se constituer en comité plénier et de faire une étude sérieuse de ces questions.

Je veux en venir à ceci: bien des points de la déclaration du ministre restent sans réponse. Il a parlé de prévisions de caisse de 11 milliards de dollars pour l'année financière 1979. Il n'a cependant pas précisé de quelles prévisions de caisse il s'agissait. Parlait-il de ce qu'on appelle généralement les prévisions de caisse budgétaires? Parlait-il des prévisions de caisse basées sur les transactions du marché des changes? Ce qui est encore plus important, le ministre des Finances aurait dû préciser si ces 11 milliards de dollars—il a admis que c'était là le moment total des prévisions de caisse pour l'année 1979—incluent les emprunts prévus pour la Société pour l'expansion des exportations, le CN et diverses autres sociétés de la Couronne.

Permettez-moi de remettre tout cela dans une juste perspective. Le ministre des Finances n'a pas le courage de présenter un budget en bonne et due forme, mais il affirme que nos prévisions de caisse sont de 11 milliards de dollars sans préciser à la Chambre si ce chiffre tient compte des prévisions de caisse de sociétés de la Couronne telles la Société pour l'expansion des exportations qui devra emprunter des fonds additionnels. On nous a dit que cela faisait partie d'un projet de financement futur plus important en vue d'emprunter peut-être encore 2 milliards de dollars pour le Canada. Si l'on ajoute à cela les 11 milliards de dollars dont le ministre nous a parlé ce soir, cela veut dire que les besoins financiers du Canada s'élèveront à 13 milliards de dollars en 1979. Si l'on ajoute aussi les emprunts que comptent obtenir le CN et certains autres organismes, on voit très bien pourquoi le public s'attend à ce que le Canada emprunte jusqu'à 14 milliards de dollars.

• (2102)

Il faut voir les choses comme elles sont. Quand le ministre déclare qu'il prévoit des besoins financiers de 11 milliards de dollars, cela veut dire que 22 p. 200 des dépenses du gouvernement ne seront pas payées à même les recettes pour l'année qui vient. Autrement dit, 22 p. 100 de tout l'argent qui sera dépensé au nom du public canadien doit être obtenu à crédit. Le gouvernement compte dépenser de 11 à 13 milliards de dollars pour combler un déficit qui devra être payé par les générations à venir. Quel héritage! Les générations futures devront payer pour la mauvaise administration et l'ineptie financière du gouvernement.